PPRI DES PIEDS DE COTEAUX DES WATERINGUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nielles-lès-Calais

Synthèse communale propre aux inondations du territoire des pieds de coteaux des Wateringues

PHASE 1

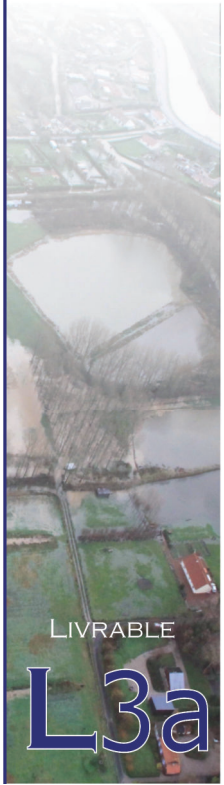

LIVRABLE

L3a

Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, des différentes phases de l'étude de l'élaboration du PPRi des pieds de coteaux des Wateringues.

Il s'agit donc du document évolutif qui s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement de l'étude afin de synthétiser au mieux, à l'échelle de chaque commune, le fonctionnement hydraulique et le risque inondation en présence, que ce soit le risque de débordement ou de ruissellement.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Section I - Historique des inondations de la commune - où est présentée la partie historique du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;

- Section II - Enjeux et gestion de crise - où est présentée la partie enjeux du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;

- Section III - Cartographie et analyse du fonctionnement hydraulique - Une cartographie commentée et accompagnée de photographies présente le fonctionnement hydraulique en place à l'échelle du territoire communal ;

- Section IV - Cartographie et analyse de l'historique des inondations - Une cartographie commentée présente la localisation et la concentration des données historiques collectées à l'échelle du territoire communal.

Des sections supplémentaires compléteront ces synthèses lors des phases ultérieures de la présente étude.

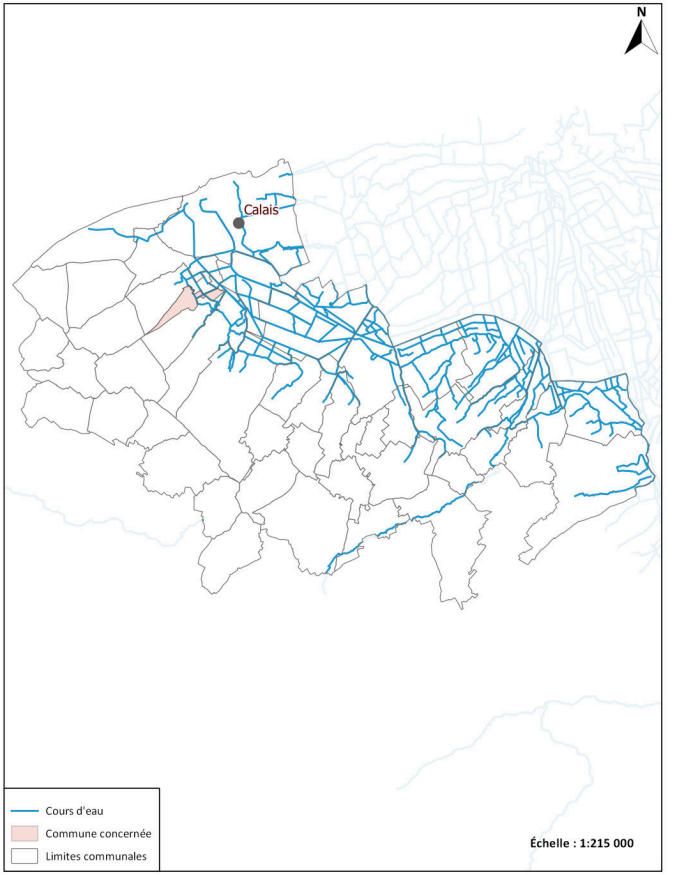

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 23 juin 2015 en mairie de Nielles-lès-Calais

M. Calais, maire de Nielles-lès-Calais
Participants :
M. Calvo, Prolog Ingénierie

Historique des inondations:

La mairie a émis des réserves quant au présent compte-rendu qui sera modifié durant l'étape de concertation de la phase 1.

M. le maire liste trois inondations ayant impacté le territoire de Nielles-lès-Calais, à savoir :

- août 2006 ;
- novembre 2009 ;
- 2014.

La mairie de Nielles-lès-Calais localise un bassin de rétention de 15 000 m³ ayant débordé en août 2006 et en novembre 2009. Ce dernier est localisé au sud de la rue du Colombier.

M. le maire rappelle que l'inondation de 2006 est un phénomène d'une rare intensité. Malgré tout, la mairie a constaté très peu d'inondation d'habitations privées. Cette inondation a duré 24 heures.

La mairie de Nielles-lès-Calais indique qu'aucune voirie n'est coupée à cause des inondations. M. le maire souligne la différence entre route inondée et route coupée.

La mairie de Nielles-lès-Calais indique la présence de phénomènes de ruissellement à l'amont de la rivière. Un fossé a été créé en amont du village suite à 2006 drainant les eaux de ruissellement, permettant de régler les problèmes d'inondations de jardins des habitations. Ces eaux sont canalisées sous la route et rejoignent la rivière d'Hames-Boucres.

M. le maire indique qu'une ZIC est fausse et la localise sur la carte Il s'agit de la zone propre à l'inondation de novembre 2009, située la plus au sud de la commune. Une seconde ZIC est contestée sur le territoire communal de Saint-Tricat, il s'agit de celle propre à l'inondation de novembre 2009 localisée au nord-est de la commune.

La mairie de Nielles-lès-Calais note que le principal axe de ruissellement passe sous la ligne TGV. La création de la ligne TGV a accentué les phénomènes de ruissellement subis par la commune.

M. le maire note que le réseau pluvial est bien calibré, et qu'il permet d'éviter les phénomènes d'inondation.

La mairie de Nielles-lès-Calais note que le bassin de rétention dispose d'une vanne de régulation pouvant être activée manuellement par M. Calais en cas de necessité. En temps normal, la vanne est ouverte légèrement. Elle est ouverte complètement en cas d'événement pluvieux intense. Le bassin de rétention a été redimensionné début 2000, sa capacité a été doublée étant donné qu'il était en incapacité de collecter toutes les eaux de ruissellement provenant de l'amont. Les habitations du bas du village étaient noyées à l'époque (la mairie de Nielles-lès-Calais n'apporte aucune précision sur l'information précitée). Fin des années 90, chaque phénomène pluvieux intense engendrait des inondations via le débordement du bassin de rétention.

M. le maire souligne que le bassin des Chasses manque de capacité, aucun travail n'a été fait au niveau curage ou des berges ce qui empêche l'actionnement des pompes à Nielles-lès-Calais.

Les inondations au nord de la commune sont récurrentes, l'implantation du tunnel dans une zone de rétention d'eau engendre un manque de capacité de rétention. De plus, M. le maire note qu'une entreprise qui pompait énormément d'eau a été fermée, accentuant ainsi la présence d'eau au sein du territoire lors d'événements pluvieux intenses.

Les grands ouvrages tels que l'autoroute A16, l'implantation de la ligne TGV, le tunnel passant par Calais, Coquelle et Fréthun, ont modifié les flux d'eau engendrant une sur-inondation du « Grand-Marais ». La zone inondable s'étend de plus en plus en amont à cause de ces aménagements.

Le bassin des Chasses constitue un problème important quant aux phénomènes d'inondation : son envasement réduit fortement sa capacité. M. le maire note que l'événement d'août 2006 aurait pu durer moins longtemps si le bassin des Chasses avait été mieux adapté. Il note que le problème est similaire avec le canal de Calais qui est maintenu a un certain niveau pour la navigation ce qui limite le pompage en son sein lors de forts événements. Enfin, selon M. le maire, il manque des bassins de rétention pour améliorer la gestion des eaux pluviales.

Au nord de la commune, lors des pluies importantes, les phénomènes peuvent durer environ un mois. Ceci n'a pas toujours existé, cela est lié aux aménagements récents précités. Il s'agit d'un problème non négligeable car si les phénomènes se multiplient en un laps de temps relativement court, le nord de la commune se retrouvera inondé, et on ne pourra plus évacuer les eaux vers le marais.

La mairie de Nielles-lès-Calais indique que pour l'événement d'août 2006, la commune n'a pas été prévenue par la préfecture. Elle note que ces événements relativement courts sont difficiles à prévoir.

Pour ce qui est de la gestion des eaux pluviales, le réseau communal aide à la gestion des inondations. La commune favorise au maximum l'infiltration à la parcelle.

M. le maire note qu'il n'a pas à sa disposition d'archives concernant les inondations.

M. le maire note que la cartographie des ZIC est relativement fidèle à la réalité hormis les deux secteurs précités.

M. le maire localise la canalisation EP sur la carte longeant la rue du Pont de Nielles.

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 23 juin 2015 en mairie de Nielles-lès-Calais

M. Calais, maire de Nielles-lès-Calais
Participants :
M. Calvo, Prolog Ingénierie

Enjeux et gestion de crise:

La mairie a émis des réserves quant au présent compte-rendu qui sera modifié durant l'étape de concertation de la phase 1.

Un lotissement de 12 logements a été créé au nord-ouest de la rue du Pont de Nielles. Celui-ci est accompagné d'un bassin de rétention de 53 m³ créé à partir de 2012. Il a été rempli à ras bord en 2013 sans avoir débordé. M. Pruvost note que les parcelles n'étaient pas encore aménagées, et que la surface de ruissellement est moins importante aujourd'hui suite à l'agencement des parcelles par les riverains : meilleure infiltration.

M. le maire note qu'il n'y a pas d'autre projet urbain significatif, et souligne la limitation imposée par le SCOT. Seules quelques parcelles sont constructibles à Nielles-lès-Calais où aucun projet futur n'est aussi important que le lotissement de 12 habitations présenté plus haut.

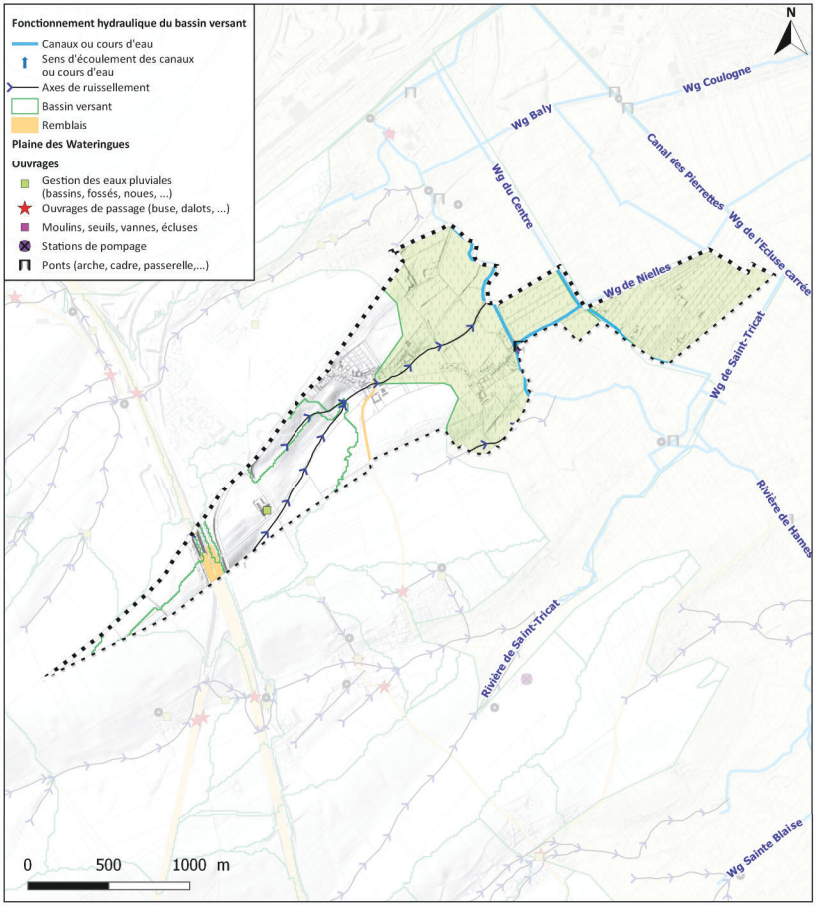

La commune de Nielles-lès-Calais est traversée par deux axes de ruissellement provenant des hauteurs de la commune. Ils se rejoignent à l'amont du centre urbain avant de le traverser. L'axe majeur ainsi formé se jette dans la Rivière d'Hames (1).

La partie est de la commune se trouve dans la plaine des Wateringues (1). C'est une zone d'accumulation recevant les eaux de ruissellement des coteaux, et drainée gravitairement par la Rivière d'Hames (1). A noter la présence d'un vannage au niveau de la RD245E1 (2).

Rivière d'Hames dans la plaine des Wateringues (1)

Ouvrage sous la RD245E1 avec vannage (2)

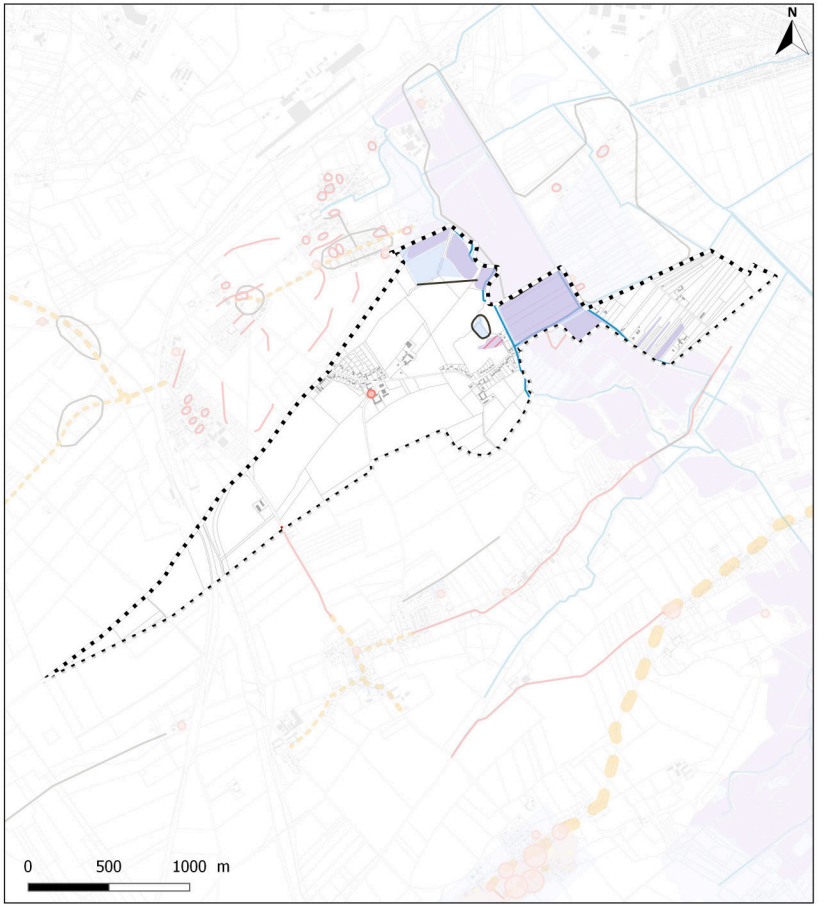

Peu d'informations ont été collectées au sein de la commune de Nielles-lès-Calais, quant aux inondations historiques.

Néanmoins, on note que six événements ont été recensés sur la commune, de 1988 à 2014.

A priori, les inondations n'ont pratiquement pas engendré de dégâts à Nielles-lès-Ardres.

Une emprise inondée, non datée, a été signalée par les élus locaux au sud de la rivière d'Hames-Boucres ainsi qu'un axe d'écoulement au nord-ouest de la commune.

Enfin, on note la présence de zones inondées en novembre 2009 au nord au sein de parcelles non bâties. Une légère emprise de ces dernières a été contestée par la commune, directement au sud de la rivière comme le montre la carte ci-contre.

Éléments généraux

Cours d'eau — Limites communales — Limites amont du bassin versant

Cartographie des phénomènes historiques

Emprise des zones inondées par des phénomènes historiques

Novembre 2009 — Zones Inondées Constatées datées (ZIC) — Doute sur la fiabilité de l'emprise représentée — Août 2006 reconstituée

Secteurs inondés

Novembre 2012 — Novembre 2009 — Juin 2007 — Décembre 2006 — Août 2006 — Autre événement

Pour un secteur inondé deux fois ou plus, la ligne est en pointillé orange : plus elle est épaisse, plus le secteur est souvent inondé. Les dates des événements sont précisées dans l'identifiant

De deux à neuf événements

Informations ponctuelles

La taille du pictogramme est proportionnelle au nombre de données historiques ponctuelles collectées dans le secteur (de 1 à 8). Toutes les données ponctuelles (témoignages et repères de crues) sont confondues. Une étiquette permet de voir le nombre de données collectées en chaque lieu (étiquettage de 3 à 8).